



Paroisse de La Durantaye

La Durantaye, le 15 juin 2022

SERVICE DE GARDE MUNICIPAL À LA DURANTAYE OUVERT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Chers parents,

À la séance ordinaire du conseil municipal du 13 juin dernier, les membres respectifs du Conseil de la municipalité de La Durantaye ont décidé de maintenir ouvert, pour une treizième année consécutive, le service de garde municipal. Cette information, vous a également été transmise via le journal municipal du mois d'avril. Votre municipalité continue donc ce service essentiel à La Durantaye pour favoriser le maintien des services scolaires dans notre milieu.

À cet égard, la municipalité de La Durantaye offre à la clientèle scolaire de l'école Plein Soleil la possibilité de s'inscrire officiellement à son service de garde municipal. Ainsi, nous devons donc recueillir les inscriptions pour l'année scolaire 2022-2023. Vous trouverez ci bas toutes les informations nécessaires pour l'inscription.

Le coût de ce service est de 8.40\$ par jour. **Pour avoir le privilège de bénéficier de ce prix avantageux de 8.40\$/jour, il faut s'inscrire à titre d'utilisateur régulier, soit les 5 jours par semaine à toutes les périodes.** Voici l'horaire et le coût du service pour un **utilisateur régulier** :

UTILISATEUR RÉGULIER (180 jours)		MONTANT FACTURÉ / JOUR
Matin (Avant les cours)	7h00 à 8h15	8.40\$, n'incluant pas les journées pédagogiques et les activités particulières, s'il y a lieu
Soir (Après les cours)	15h00 à 18h00	

Le service de garde municipal demeure aménagé dans le local de l'école Plein Soleil (entrée par la porte située sur le côté est).

Selon votre horaire de travail, vous pouvez venir reconduire votre enfant à l'école à partir de 7h00 et venir le chercher au plus tard 18h00.

Pour les utilisateurs occasionnels du service, les frais seront facturés pour chaque période d'utilisation. Voici l'horaire et le coût du service pour un **utilisateur occasionnel** :

UTILISATEUR OCCASIONNEL		MONTANT FACTURÉ / JOUR
Matin (Avant les cours)	7h00 à 8h15	8.00\$
Soir (Après les cours)	15h00 à 18h00	8.00\$
Total :		16.00\$ / jour

Les journées pédagogiques durant l'année scolaire sont fixées au coût de 17.00\$ de la journée. Veuillez noter, que comme à l'habitude, le service de garde municipal ne dispense pas de ces services pour les journées pédagogiques avant la rentrée scolaire et celles après la fin de l'année scolaire.

La facturation pour un utilisateur régulier à cinq jours semaines sera effectuée à chaque mois de l'année scolaire par la municipalité. Cela signifie que le montant total annuel (180 jours à 8.40\$/jour) sera divisé en 10 versements égaux.

Pour ce qui est des autres possibilités de l'utilisation du service de garde municipal, la facturation sera également effectuée une fois par mois par la municipalité.

Des reçus vous seront remis afin que vous puissiez réclamer des crédits d'impôt pour les frais de garde d'enfants lors de la préparation de vos déclarations de revenus annuelles.

- * **Toutes les factures et le reçu d'impôt vous seront transmis par courriel.**
- * **Tous les montants inscrits peuvent être assujettis à des changements sans préavis.**

Cindy Breton
Directrice générale et greffière-trésorière





Paroisse de La Durantaye

La Durantaye, le 15 juin 2022

FICHE D'INSCRIPTION OFFICIELLE SEULEMENT POUR LE SERVICE DE GARDE MUNICIPAL 2022-2023

Voici la fiche d'inscription officielle pour l'année 2022-2023, **merci de la remplir au complet** et de nous la retourner **dès maintenant**.

Nom de l'enfant

Allergie : oui ou non
si oui, à quoi : _____

Nom de l'enfant

Allergie : oui ou non
si oui, à quoi : _____

Nom de l'enfant

Allergie : oui ou non
si oui, à quoi : _____

Nom de l'enfant

Allergie : oui ou non
si oui, à quoi : _____

A) Fréquentation du service de garde municipal à titre d'utilisateur régulier. Cochez toutes les cases :

Utilisateur régulier (8.40\$/jour)	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin (7h00 à 8h15)					
Soir (15h00 à 18h00)					

B) Fréquentation du service de garde municipal à titre d'utilisateur occasionnel. Veuillez nous indiquer à quelles périodes et à quelle fréquence vous estimez utiliser le service de garde :

Utilisateur occasionnel (8.00\$/période)	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin (7h00 à 8h15)					
Soir (15h00 à 18h00)					

Nom du(des) parent(s) : _____

Nom du parent et no. d'assurance sociale pour celui qui va recevoir le reçu d'impôt : _____

Adresse courriel (facturation) : _____

Adresse postale : _____

Numéro(s) de téléphone : _____

Personne(s) désignée(s) pour venir chercher l'enfant en cas de l'impossibilité des parents : _____ ou _____

Numéro(s) de téléphone de la (des) personne(s) désignée(s) : _____ ou _____

Signature(s) du(des) parent(s) : _____

Date : _____

*** Toutes les factures et le reçu d'impôt vous seront transmis par courriel.
* Tous les montants inscrits peuvent être assujettis à des changements sans préavis.**

